

DEPARTEMENT DU NORD

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT D'AVESNES SUR HELPE

CANTON DE FOURMIES - COMMUNE DE SARS-POTERIES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI

25 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi 25 septembre à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de SARS-POTERIES s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Sandra BROGNET, maire.

Etaient présents : Sandra BROGNET, maire, Bernard MOLITOR, ~~Stéphanie LAMANT~~, Didier CARETTE, Isabelle MAIRESSE, adjoints, Frédéric DARCHU, Annie DUVETTE, Franck HUGOT, Angélique DUCHESNE, ~~Aurore WALEMME~~, Valéry ANSELOT, ~~Peggy QUINZIN BERNARD~~, ~~Guillaume PIERART~~, Thierry LEMOINE, ~~Ludovic COMEAU~~.

Absents excusés :

- Mme LAMANT a donné procuration à M MOLITOR
- Mme WALEMME a donné procuration à Mme DUVETTE
- Mme QUINZIN BERNARD
- M PIERART
- M COMEAU

Date de convocation : 19 septembre - **Date d'affichage :** 19 septembre

Nombre de Conseillers présents : 10 **Qui ont pris part aux délibérations :** 12

Secrétaire de séance : Franck HUGOT,

Demande de subvention à la FAFA - Réhabilitation des équipements sportifs du Football - Eclairage en leds

Madame la Maire informe le Conseil Municipal de son intention de procéder à la Réhabilitation des équipements sportifs du Football notamment le changement des éclairages en leds.

Madame la Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune a la possibilité de bénéficier d'une subvention au titre « Equipements sportifs » à la FAFA.

Le projet est estimé à **35 492.50€ HT** et le montant de la subvention sollicitée est de :
- **5000 € HT pour les travaux maximum**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal à main levée acceptent à l'unanimité cette proposition :

- **DECIDE** la réalisation des travaux ci-dessus cités ;
- **SOLLICITE** l'attribution des subventions au titre de la subvention « Equipements Sportifs »
- **DEMANDE** que cette dépense soit inscrite au Budget
- **AUTORISE** Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

FAIT ET DELIBERÉ EN SÉANCE, LES JOURS, MOIS ET AN CI-DESSUS.

Sandra BROGNET, Maire

Publié sur le site internet le 27/10/23